

3.0 crédits

15.0 h

2q

Enseignants:	Dorssemont Filip ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles
Préalables :	Bonne connaissance du cadre institutionnel de l'UE.
Thèmes abordés :	<p>Le cours présente divers aspects des politiques sociales ainsi que de la politique de l'emploi dans l'Union européenne. Sous réserve de modifications, il comprendra trois parties. Dans un premier temps, les différents modèles sociaux existants au sein de l'UE sont analysés en perspective comparative, et la fois quant leurs origines, leurs développements respectifs et leurs résultats concrets. La physionomie des Etats sociaux européens est également comparée au Royaume-Uni, à la Belgique, à l'Allemagne, à l'Espagne, à la France, à l'Italie et au Portugal. Dans un second temps, l'attention est focalisée sur les actions entreprises par l'Union européenne en matière de politique sociale et de l'emploi, avec une insistance particulière sur la Stratégie de Lisbonne. Les instruments de l'action publique européenne en matière (Méthode ouverte de coordination, fonds structurels, par exemple) sont détaillés. Enfin, on s'interroge sur la possibilité d'intégrer les différents modèles sociaux européens et l'action de l'UE en un véritable modèle social européen, une Europe sociale sera également envisagée. Le Traité de Lisbonne. Quelles sont les chances d'une telle entreprise, par qui est-elle défendue, et quelles sont les pistes de réflexion actuellement explorées pour la réaliser?</p>
Acquis d'apprentissage	<p>L'objectif principal de ce cours est double. Il consiste d'une part à familiariser les étudiants avec la diversité des politiques sociales et de l'emploi dans les pays membres de l'Union européenne, et d'autre part, leur donner les outils nécessaires à l'analyse de l'action de l'Union européenne en matière. Dans cette perspective, une réflexion plus prospective sur l'Europe sociale sera également envisagée.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'examen sera écrit et portera la fois sur la connaissance de la matière et sur une réflexion personnelle à partir d'un cas concret.
Méthodes d'enseignement :	Cours magistral avec Power Point et discussion avec l'auditoire. Un support écrit sera fourni, sous forme de résumé des séances de cours.
Autres infos :	Importance de l'assistance régulière aux séances magistrales.
Cycle et année d'étude :	> Master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne (horaire décalé)
Faculté ou entité en charge:	EURO